

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD MARIE-ROLLET		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	111
Établissement	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Adresse	5003, RUE SAINT-ZOTIQUE EST
Région	Montréal	Ville	Montréal

Informations sur la visite

Date de la visite	14 novembre 2024	Reddition de comptes 1	14 août 2025
Date de transmission		Reddition de comptes 2	14 mai 2026

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches;
Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer que le personnel respecte l'intimité du résident.	• Certains membres du personnel ne respectent pas l'intimité du résident.	Réalisé

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.	• Une rencontre interdisciplinaire est réalisée pour les résidents, mais elle ne respecte pas le délai prévu à la procédure de l'établissement.	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer d'offrir des soins d'assistance et des services personnalisés aux résidents qui répondent à leurs besoins et qui favorisent leur autodétermination.	• Certains soins d'assistance et services offerts aux résidents ne répondent pas à leurs besoins spécifiques au niveau: - du maintien de leurs capacités fonctionnelles. - des stratégies d'intervention liées à l'approche relationnelle ou à l'intervention particulière pour les symptômes comportementaux et psychologiques de la démence, car les plans de travail des PAB n'incluent peu ou pas de telles stratégies.	En cours Reste à finaliser pour le 2e volet relatif aux préférences dans les plans de travail

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer d'informer les résidents des mets qui leur sont servis.	Le personnel ne nomme pas le menu servi aux résidents.	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas.	- Le personnel n'encourage pas suffisamment le résident qui a besoin de stimulation pour s'alimenter. - Le personnel n'est pas suffisamment attentif aux besoins de l'ensemble des résidents.	En cours Reste à figurer le premier volet sur l'organisation du travail

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'aménager et de personnaliser l'environnement physique ainsi que de l'entretien et de la propreté des lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches. S'assurer d'adapter les pratiques afin d'offrir un milieu de vie permettant aux résidents de se sentir comme à la maison.	- L'aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui. - Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel particulièrement, il s'agit de la présence d'affichage professionnel et administratif dans les aires de vie des résidents. - Les lieux ne sont pas propres. - Les lieux ne sont pas bien entretenus (désuétude de la peinture et des planchers à certains endroits).	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve quotidiennement des activités stimulantes, significatives et adaptées.	- Le milieu de vie manque d'animation en n'offrant pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles. - Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne.	En cours Reste à présenter les résultats d'audits
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer de la présence de bénévoles auprès des résidents.	Peu de bénévoles sont engagés envers les résidents.	Réalisé